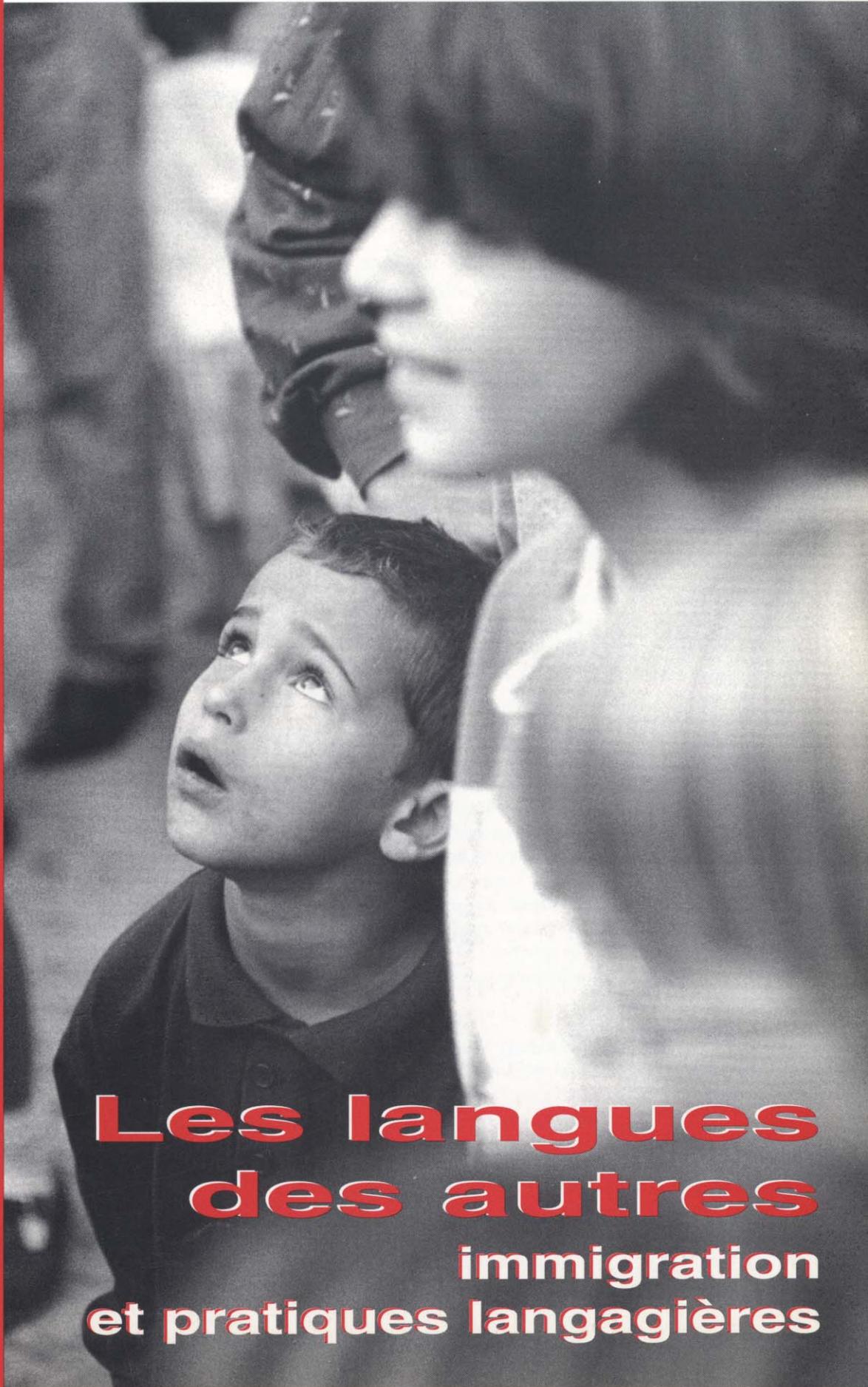


Écarts d'identité

REVUE TRIMESTRIELLE SUR L'INTEGRATION



mars 1996 - prix 35 F

N°76

**Les langues
des autres**
immigration
et pratiques langagières



Ecart s d'identité

Société Alpine d'Information
et de Diffusion

S.A.R.L. de presse au capital de 5000 F

Directeur de la Publication
Paul BRON

Coordination de la Rédaction

Abdellatif CHAOUITE

Secrétaire de Rédaction

Anne LE BALLE

Comité de Rédaction

Paul BRON

Abdellatif CHAOUITE

Gilles DESRUMAUX

Anne LE BALLE

Michèle MONTEILLER

Achour OUAMARA

Mohammed SEFFAHI

Kouider YACOUB

Comité de Parrainage

Jacques BAROU

Jacqueline BILLIEZ

Charles BONN

Zebeïda CHERGUI

Dominique GLASMAN

Hervé VITTOZ

THAN

Philippe WARIN

Commission Paritaire n°62283

ISSN 1252.6665

RCB 314634262

Dépôt Légal : 2ème Trimestre 1996

Impression : Imprimerie des Eaux Claires

Tirage : 700 exemplaires

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leurs auteurs

Abonnement

1 an - 4 numéros : 130 F

Soutien : 200 F

Tout contact

S.A.I.D. / A.D.A.T.E.

5, place Sainte Claire

38000 GRENOBLE

Tel : 76 44 46 52

Fax : 76 63 80 10

S O M M A I R E

Les langues des autres immigration et pratiques langagières

| | |
|---|----|
| Editorial <i>Abdellatif CHAOUITE et Mohammed SEFFAHI</i> | 1 |
| Des migrants et des langues <i>Louise DABENE</i> | 2 |
| Entre les mères et les filles : l'espagnol, le français et "l'autre langue" <i>Stéphanie GALLIGANI</i> | 4 |
| "La langue contre l'oubli..." <i>Entretien avec A.K., né en France de parents Turcs</i> | 6 |
| Les langues oubliées... <i>Achour OUAMARA</i> | 9 |
| "Plusieurs langues, naturellement..." <i>Entretien avec R.N., 26 ans, d'origine vietnamienne</i> | 12 |
| Les pratiques langagières chez les immigrés turcs en France <i>Mehmet-Ali AKINCI</i> | 14 |
| L'histoire de Rkya, un cas de langue(s) très ordinaire ? <i>Marielle RISPAIL</i> | 18 |
| L'autre-langue <i>Abdellatif CHAOUITE et Yves BRUNEAU</i> | 21 |
| La langue : infatigable travail de la mémoire <i>Mohammed SEFFAHI</i> | 25 |
| Le trésor linguistique des jeunes issus de l'immigration <i>Sylvie WHARTON</i> | 27 |
| "Retrouver son turc..." <i>Entretien avec M.A., 28 ans, d'origine turque</i> | 30 |
| Les enseignants de langue et culture d'origine : entre précarité et opportunité <i>Armand SOLER</i> | 32 |
| Rubriques : Notes de lecture - Vie associative | 34 |

Pratiques langagières des immigrés Turcs en France

Mehmet-Ali AKINCI *

La "communauté turque" réputée renfermée sur elle-même, reproduit en fait des clivages internes importants. Le fort maintien de la langue turque dans la communication intra-familiale et l'instrumentalisation de la langue française dans l'âge actuel de cette immigration ne sont pas étrangers à cette réputation. Les pratiques langagières des jeunes scolarisés infléchissent cependant cette réalité. Entre les moyens dont disposent les parents pour la transmission de leur langue et une politique linguistique de parité et d'es-time des langues de l'immigration, un équilibre est à trouver.

Les Turcs constituent la dernière nationalité étrangère arrivée en France, avec environ 250.000 migrants. Leur nombre ne cesse d'augmenter depuis les premiers arrivés au début des années 70, par la voie du regroupement familial notamment, ce qui fait dire à Gaye Salom (1) que "l'émigration turque en France est devenue précocement familiale" et par la suite à cause d'un fort taux de natalité. De nombreuses études ou recherches socio-économiques ont été consacrées à cette communauté, mais la problématique liée à la langue a été laissée de côté. Si elle était moins d'actualité en 1970, aujourd'hui, la deuxième génération grandissant, les migrants sont confrontés aux problèmes d'ordre linguistique. C'est l'objet de notre étude ici : quelles sont les pratiques langagières chez les familles immigrées en France ? Nous nous intéresserons surtout aux enfants nés en France, notamment les plus jeunes.

Lingue, culture et "communautés turques"

La confrontation avec la culture occidentale dominante conduit les immigrés à ne plus ressentir leur propre culture comme allant de soi. Il est par ailleurs connu que l'affirmation identitaire est vécue plus intensément par des populations qui vivent quotidiennement en contact avec une autre population. On constate donc que les immigrés turcs se comportent d'une façon plus "turque", plus "islamique" que leurs compatriotes de Turquie.

Cette communauté est réputée comme étant la plus renfermée. Ce renfermement pose le problème de la communication

linguistique avec la société d'accueil. Le vocabulaire est utilisé de manière exclusivement instrumental, pour les pratiques des relations de la vie quotidienne, telles que les relations du travail ou au marché. L'ignorance de la langue d'accueil entraîne un repli sur soi.

Les chercheurs sur les familles turques sont unanimes, parler d'une seule communauté n'est pas pertinent. A ce sujet, Stéphane de Tapia (1) propose les termes de "populations turques ou d'origine turque". En fait, tout se passe comme si les clivages ethniques, confessionnels, régionaux et politiques qui existent en Turquie se reproduisaient en France avec d'ailleurs des effets plus accentués et manifestes.

Afin de mieux connaître ces familles turques et les relations qu'elles entretiennent avec leurs enfants, nous avons soumis 65 familles (2) vivant dans l'agglomération grenobloise à un questionnaire de 20 questions et à partir des réponses à ce dernier nous avons établi une typologie :

. 1er groupe (40/65) : ce groupe est constitué de familles vivant très souvent renfermées sur elles-mêmes et opposant une résistance à l'intégration. Dans la majorité des cas, il s'agit de la première génération migrante. L'éducation s'est souvent arrêtée à l'école primaire et l'on rencontre un taux important d'analphabétisme (4/40 chez les hommes, 12/40 chez les femmes). Dans ce groupe, toute la famille parle turc, mais les enfants entre eux parlent souvent français. C'est celle qui fait suivre aux enfants des cours non seulement de langue turque, mais aussi des cours de connaissances religieuses. Elle garde encore le mythe du retour au pays où

* Doctorant en Linguistique
Université Lumière Lyon II
Animateur -interprète ADATÉ

elle retourne chaque année quand cela est possible. N'ayant pas de projets de s'établir durablement en France, elle réalise des investissements dans le pays d'origine.

. 2ème groupe (21/65) : ce groupe est composé de familles qui demeurent réceptives à toute action vers l'intégration dans le pays d'accueil notamment en optant pour la naturalisation tout en sauvegardant sa langue et culture d'origine. S'agissant très souvent de jeunes issus du premier groupe qui ont reçu une éducation scolaire, en grande majorité jusqu'à l'école primaire, un peu moins du tiers (4/21) des épouses sont analphabètes. Les membres de ce groupe parlent en famille aussi bien le turc que le français. En majorité, les parents sont jeunes et ont investi en France (acquisition de son propre logement, commerce...). Néanmoins, ils sont inquiets quant à leur devenir en France.

. 3ème groupe (4/65) : ce groupe est formé de familles totalement désireuses d'intégration et pour lesquelles cette intégration est déjà réussie. Le groupe adopte les coutumes françaises abandonnant religion, culture et langue d'origine. Les deux parents ont un niveau scolaire "élevé" (ils ont suivi au moins le cursus scolaire primaire, voire secondaire). Au sein de la famille, la langue parlée est le français. C'est d'ailleurs dans ce groupe que l'on refuse l'achat d'antenne parabolique et que les vacances en Turquie sont plus rares (une fois tous les cinq ans en moyenne). Les enfants savent qu'ils sont d'origine turque bien que toute la famille ait déjà fait l'objet de naturalisation. L'acquisition de la nationalité du pays constitue un des principaux indicateurs de mesure de l'intégration des migrants d'après Salgur Kançal.(1).

Pratiques langagières au sein des familles

Il ressort de notre enquête le fort maintien du turc dans la communication intra-familiale. 77% des familles parlent uniquement le turc dans les foyers, 20% disent parler le français et seulement 3% les deux langues. A notre avis, ceux qui parlent uniquement le français à la maison sont ceux qui s'adressent à leurs enfants en français mais continuent d'utiliser le turc entre adultes. Il est vrai qu'un effort particulier est fourni dans le groupe 3 où le français est la seule langue pratiquée. Nous

pouvons donner plusieurs facteurs explicatifs à ceci et notamment le fait que beaucoup de femmes turques n'ont développé aucune compétence, même partielle en français. Il faut noter qu'elles n'entretiennent que très peu de rapports avec la société d'accueil ou la société globale, si ce n'est pour aller au supermarché ou faire les courses au marché, ces deux endroits ne nécessitant aucunement des compétences en français. Elles ne travaillent pas, et le regroupement spatial en quartiers rend inutile l'apprentissage du français pour la plupart d'entre elles.

Malgré une forte demande de formation en langue française depuis le début de la crise économique en France, on note encore chez beaucoup de femmes turques une tendance nette au refus de toute ouverture. Ceci inclut les modes particuliers d'éducation des enfants puisqu'elles en sont chargées, le mari étant accaparé par son travail. La femme turque symbolise dans tous les cas, de manière informelle, le rôle de gardienne de la langue.

La pratique religieuse intense et la fréquentation assidue de la mosquée dans les associations turques assure pour les Turcs un rôle clé en ce qui concerne le maintien du turc. Le lieu de culte assure ainsi la continuité entre la langue, la religion et la tradition (3). Les petits enfants dès l'âge de 5 ans fréquentent les cours coraniques.

Toutes choses égales par ailleurs, les trois principaux facteurs qui expliquent le maintien de la langue d'une génération à l'autre sont la sortie de l'école à 12 ans, le mariage avec un conjoint de même langue et le désir de rentrer un jour au pays. Tout aussi important est le fait de partager avec le conjoint une pratique religieuse, signe d'homogénéité culturelle du ménage.

Pratiques langagières des jeunes de la deuxième génération

Pour les enfants, le problème de la langue se complique : l'enfant apprend plus facilement le français car évidemment, il a plus d'interactions avec le français, avec ses frères, son groupe de pairs à l'école et en dehors de l'école. D'après

notre enquête, 68% des enfants disent ne parler que le français entre eux, 23% les deux langues et 9% disent qu'ils parlent uniquement le turc.

Les jeunes développent davantage la compétence orale que la compétence écrite. Bien sûr, les occasions s'y prêtent plus rarement pour l'écrit (écrire une lettre aux proches restés en Turquie...).

A partir de l'école primaire, la pratique du turc par les enfants paraît fragile. La langue prédominante chez ces enfants et jeunes bilingues, c'est-à-dire la langue à laquelle ils s'identifient et qu'ils jugent connaître le mieux et manier avec plus d'aisance et d'efficacité, n'est pas celle entretenue et apprise dans la petite enfance. Nous pensons d'après une étude sur la narration dans les deux langues (turc et français) que nous avons réalisée auprès de 100 enfants âgés de 5 à 10 ans issus de l'immigration, que vers l'âge de 5/6 ans, la langue maternelle (le turc) devient leur langue faible et que leur seconde langue (le français) devient la langue dominante.

De même, au sein des échanges dans les groupes de pairs et de fratrie, le moyen de communication devient la langue du pays d'accueil, même s'il arrive qu'ils s'adressent aux plus jeunes qui ne sont pas encore scolarisés en turc.

Le lieu de culte assure la continuité entre la langue, la religion et la tradition

Il faut noter que le turc (comme d'autres langues de l'immigration) est fortement dévalorisé

sur le "marché linguistique". Cette dévalorisation se fait essentiellement à l'école, même si l'enfant suit les ELCO, car le décalage entre la langue des parents, celle pratiquée dans le village d'origine des parents et la version standard du turc, c'est-à-dire le parler d'Istanbul, peut favoriser le sentiment d'ambivalence. Les jeunes se sentent mal à l'aise face à ce parler et ont honte de parler devant des invités ou en groupe en présence d'étrangers au sein de ce groupe.

Les conversations entre parents et enfants sont réduites au minimum. Depuis l'arrivée des chaînes turques, les enfants étant plus en contact avec le pays d'ori-

gine, s'intéressent davantage au pays et demandent des explications. Ils désirent comprendre ce qui se passe là-bas et ainsi dès leur jeune âge suivent de près les programmes du pays.

Les vacances passées dans le pays d'origine et les relations affectives qui se créent à cette occasion favorisent également l'acquisition de la langue d'origine. Par la même occasion, les enfants trouvent un plaisir à échanger des savoirs avec leurs cousins et cousines, ou amis(es) restés en Turquie.

La crainte fondamentale d'une majorité de parents est que leurs enfants abandonnent la langue d'origine.

Les radios dans les années 70, les magnétoscopes dans les années 1980 et les journaux turcs édités en Allemagne ayant été remplacés dans tous les foyers turcs par une antenne parabolique capable de capter la majorité des chaînes turques, l'enfant perçoit ainsi le pays d'origine autrement qu'à travers les récits de ses parents.

La présence de la télévision fait que le clivage existant entre les parents et les enfants à propos de la télévision française disparaît et l'enfant perd, par la même occasion, son prestige de traducteur pour la famille. Les rôles s'inversent même, puisque c'est lui qui devient le demandeur de décodage culturel.

La télévision française constituait un moyen de communication avec le groupe de pairs dans le domaine extra-familial, mais les deux entités n'ayant plus les mêmes références et repères culturels, l'enfant turc rejoint ses compatriotes, formant ainsi un groupe isolé, se détachant de son ancien groupe de pairs, dont l'interlangue était le français.

L'enfant turc et l'école française

L'entrée à l'école marque une fracture à différents niveaux, notamment linguistique, puisqu'elle induit une inversion progressive de la langue dominante chez l'enfant. En effet, petit à petit, l'enfant intério-

rise la langue d'accueil comme langue privilégiée pour tous les échanges hors de la structure communautaire d'origine, pour devenir langue dominante des échanges au sein de la fratrie et du groupe de pairs. Cette fracture se fait d'autant plus vite que l'enfant a des frères et/ou sœurs pratiquant déjà le français.

L'enfant à son entrée à l'école se trouve immergé dans un environnement étranger dont il ne partage ni les références culturelles, ni le code de communication, mais très vite il s'adapte à sa "nouvelle famille".

Il arrive parfois du fait de la forte concentration de familles turques, que l'enfant se retrouve avec d'autres enfants turcs à l'école ou dans sa classe. Lorsque les enfants d'origine turque se trouvent ainsi majoritaires dans la même classe, ils entretiennent entre eux la langue turque. Cela n'empêche pas que très souvent, les enfants, après un stade transitoire, parlent français entre eux à l'école.



Les Enseignements de Langue et Culture d'Origine (ELCO)

Les enfants turcs apprennent pendant cet enseignement, à lire et à écrire le turc, et aussi un peu d'histoire-géographie. Il est attendu d'eux des comportements et des savoirs qui n'ont aucun rapport et qui rentrent en conflit dans le milieu dans lequel ils vivent. Par exemple les attentes des deux enseignants — turc dans les ELCO et français à l'école — sont très différentes. En outre, les deux systèmes ne sont pas identiques. Les Français donnent une éducation en pensant que ces jeunes

nés en France ne retourneront plus dans le pays des parents ; en revanche, dans les ELCO, le programme scolaire, les livres, sont les mêmes que ceux de Turquie, les programmes étant faits à Ankara, les enseignants turcs préparent les enfants, avec ces méthodes pédagogiques, à un éventuel retour. Notons que les diplômés sont reconnus par le Ministère de l'Éducation Nationale turque.

Les attentes et les pédagogies n'étant pas les mêmes, il arrive que des parents ne voient pas l'utilité d'envoyer leurs enfants aux ELCO en avançant des idées telles que: "pourvu que la tête de mon enfant ne soit pas brouillée ; qu'il fasse de bonnes études en français, on verra plus tard pour le turc ; à quoi va lui servir le turc, en plus il le connaît déjà". Depuis l'acceptation du turc comme langue étrangère 1, 2 ou 3, les jeunes et les parents montrent davantage d'intérêt à ces cours. Les enseignants eux-mêmes s'adaptent puisqu'à Grenoble par exemple, il existe une classe spéciale préparant les lycéens aux épreuves de langue turque du Baccalauréat.

Les cours coraniques

Les enfants en dehors des cours suivent aussi une éducation religieuse, une, deux ou trois fois par semaine (souvent le mercredi, samedi et dimanche après-midi). C'est dès l'âge de sept ans que les enfants sont autorisés à fréquenter ces cours, mais les parents soucieux de l'éducation morale et religieuse de leurs enfants les y amènent dès cinq ans. Ces cours sont assurés par les imams des associations turques qui ont leur propre mosquée. A Grenoble, il en existe deux. Les Turcs qui craignent de ne pas arriver à s'intégrer à la société française se réunissent dans ces associations dont ils sont par ailleurs membres afin de faire vivre leurs coutumes et traditions culturelles.

Dans les cours coraniques, les enfants apprennent à lire le Coran en arabe, à apprendre par cœur des versets leur servant à pratiquer la religion ainsi que des connaissances sur l'Islam. Dans ces lieux,

la transmission du savoir se fait uniquement en turc puisque les imams, fonctionnaires de l'état turc comme les enseignants des ELCO, ne parlent pas souvent un mot de français.

Bilinguisme ou semi-linguisme ?

Le bilinguisme des enfants issus de l'immigration est profondément inégalitaire, la langue dite maternelle étant en situation d'infériorité totale.

Dès lors apparaissent des questions propres à ce bilinguisme particulier : le maintien et l'usage des langues dont la responsabilité incombe fondamentalement à la famille ou à certains de ses membres font que ce sont ces langues-là qui sont en danger et non le français.

Les pratiques langagières des familles changent au fur et à mesure que les enfants grandissent. Lorsqu'il s'agit d'un pays comme la France, où un monolinguisme d'Etat domine, le français devient prépondérant dans la vie quotidienne.

Les parents qui ont pu maintenir leur langue d'origine avec leur enfant avant la scolarité trouvent qu'il est de plus en plus difficile de le faire dès son entrée à l'école maternelle parce qu'il introduit la langue de l'école à la maison. Souvent les parents s'adaptent aux pratiques langagières des enfants.

Beaucoup de parents immigrés se demandent s'il faut parler le français avec leur enfant. Il est certain que la gestion scolaire du bilinguisme en France, partant du principe d'une langue pour tous (le français), débouche souvent sur la stigmatisation de certains groupes linguistiques (en corrélation forte avec leur stigmatisation sociale). Cette stigmatisation risque d'être intériorisée par les locuteurs eux-mêmes qui finissent par dévaloriser leurs langues et identités et par transmettre de telles attitudes aux enfants.

Le statut de la seconde langue est déterminant en France car ce sont souvent des considérations de promotion sociale qui sont à la base de la décision d'un couple de transmettre ou de ne pas transmettre une langue étrangère à l'enfant. Concrètement par exemple, les conseils d'un psychologue ou d'un médecin sont

très différents selon qu'il s'agit de l'anglais, de l'allemand, ou du turc. Nous retrouvons dans ces considérations :

- . les distinctions opérées entre bilinguisme d'élite et bilinguisme de masse ;
- . les représentations négatives ou positives entourant certaines langues ;

L'usage des langues dont la responsabilité incombe surtout à la famille fait que ce sont ces langues-là qui sont en danger et non le français

- . la langue nationale comme instrument indispensable de promotion sociale ;
- . les notions de "bilinguisme" (terme réservé aux milieux privilégiés) et de "semi-linguisme" (terme appliqué aux immigrés).

Le stéréotype de la famille migrante dont on imagine que les enfants "perdent la langue maternelle" est aujourd'hui mis en doute non seulement par des études récentes, mais aussi par des témoignages personnels sur des familles étrangères socio-économiquement privilégiées qui montrent que leurs enfants ne deviennent pas forcément bilingues.

Le statut de la langue n'est pas seulement un problème d'ordre social ou sociologique ; le statut réel de la langue maternelle est celui dont l'enfant a fait l'expérience. Ainsi des situations objectivement différentes peuvent être vécues de manière identique et des situations semblables en surface peuvent avoir des effets très différents selon les individus et parfois selon l'âge.

Conclusion

Nous pouvons souligner (et les enquêtes le soulignent également) l'ampleur des représentations négatives qui concernent la compétence langagière des enfants de migrants en France. L'école a tendance à considérer la langue des parents comme un handicap, un obstacle difficile à surmonter dans le seul apprentissage qui importe, celui du français. Ce jeu des représentations négatives auquel participent parfois les parents et les enfants, n'est pas sans exercer une influence sur la relation pédagogique et sur les attentes des uns et

des autres quant aux performances scolaires.

Le rattachement à la langue d'origine reste pour les jeunes un marqueur fort d'identité mais avec des fonctions différentes.

Une promotion effective de l'apprentissage du turc ne peut que passer par une parité d'estime

entre les langues, et s'ouvrir à d'autres publics que ceux traditionnellement touchés par l'enseignement des ELCO. La preuve que la France peut avancer dans ce sens est que depuis le 26 novembre 1994, le turc est devenu une langue étrangère qui peut être enseignée dès le collège. ■

(1) Dumont Paul, Jund Alain, De Tapia Stéphane, Enjeux de l'immigration turque en Europe, les Turcs en France et en Europe, Paris 1995, Ed. CIEMI/L'Harmattan.

(2) La question était : "quelle(s) langue(s) parlez-vous à la maison ?" Aucune des familles interrogées n'a mentionné qu'elle parlait la langue kurde à la maison, sans doute pour des raisons de politique linguistique. L'étude porte donc uniquement sur la langue turque.

(3) Fishman J, "language and ethnicity in minority sociolinguistic perspective" in *Multilingual Matters* 45, Clevedon, Avon.

Autres références :

- GOKALP Altan, la Turquie en transition, Paris 1986, Ed. Maisonneuve et Larose.

- de HEREDIA DEPRESZ Christine, VARRO Gabrielle, Le bilinguisme dans les familles, in *Enfance*, T.45, n°4, pp.297-304

- KASTORYANO Riva, Etre Turc en France, Réflexions sur famille et communauté, Paris 1986, Ed. CIEMI/L'Harmattan.

- "Les langues et cultures des populations migrantes : un défi à l'école française". *LIDIL* n°2, déc. 1989, Grenoble, Ed. Presses Universitaires de Grenoble.

- "Un bilinguisme particulier" - *Migrants-Formation* n°83, décembre 1990.

- Salom Gaye, La communauté turque en France, Paris 1988, Ed. ADRI.